

△

(N^o 366.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Nicolas-Antoine Thomé.

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas-Antoine Thomé, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Prum (Prusse), le 29 février 1787. Après avoir servi dans les armées françaises depuis 1807 jusqu'en 1814, et depuis cette dernière époque jusque vers la fin de 1828, dans le régiment de Nassau, il est entré dans le 11^e régiment de ligne et n'a cessé jusqu'à ce jour d'en faire partie en qualité de musicien gagiste.

L'autorité militaire fait un brillant éloge de sa conduite et de sa manière de servir; l'autorité civile, qui le connaît depuis 1829, époque de son arrivée sur le sol belge, est également favorable à sa demande.

Le pétitionnaire a épousé une femme belge en 1833 et est père d'un enfant. L'état de sa santé, après 34 années de service militaire, le rendant désormais peu propre à cette carrière, le but de sa demande de naturalisation est de chercher de l'emploi soit dans l'administration des accises, soit dans celle du chemin de fer.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président.

F. DU BUS, AÏNÉ.
